

SALLE DE CONFÉRENCES COMPLEXE MARTIN LUTHER KING

rue du Docteur Baud - 74100 ANNEMASSE



ACCÈS :

Le Complexe MLK se situe à 150 mètres de la gare SNCF et de la gare routière.

Dessertes bus et train (TGV, TER) régulières.

En voiture, suivre les indications "Gare SNCF", ou "Office de Tourisme".

Parking possible à proximité immédiate du Complexe MLK, rue du Dr. Baud (payant) ou place Pierre Sémard (gratuit).

La ville d'Annemasse a créé un site de **covoiturage** pour faciliter la mise en relation des **covoitureurs potentiels** :

www.covoiturage-annemasse.fr

Covoiturer c'est faire des économies de carburant et d'entretien de son véhicule en partageant les frais, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre, c'est limiter également les embouteillages en réduisant le nombre de voitures sur les routes, et c'est aussi plus de convivialité en ne voyageant plus solitaire mais solidaire.

Informations sur le séminaire :

Yann Oremus - 04 50 95 07 18
yann.oremus@mairie-annemasse.fr

Informations organisation/inscription :

Sylvie Ode - 04 50 95 07 00
sylvie.ode@mairie-annemasse.fr



VIABILITÉ HIVERNALE DURABLE

Réduire l'impact environnemental du déneigement

Séminaire à l'attention des collectivités locales

VENDREDI
 1^{ER} OCTOBRE
 2010



de 13h45 à 18h30,
Complexe Martin Luther King à Annemasse.

Organisé par la Ville d'Annemasse, en partenariat avec l'Association des Maires de Haute-Savoie et la Communauté de Communes Faucigny-Glières.



www.annemasse.fr

VIABILITÉ HIVERNALE DURABLE

Réduire l'impact environnemental du déneigement



Soucieuses de leur impact environnemental, de plus en plus de collectivités, en charge des voiries et exposées à des chutes de neige périodiques, se fixent comme objectif une réduction des épandages de sel et autres **fondants routiers**, tout en maintenant la nécessité d'offrir des conditions de circulation aussi bonnes que possibles sur les axes essentiels à la vie économique et sociale de leurs territoires.

Les initiatives ne manquent pas, qu'il s'agisse d'élaborer ou de mettre à jour des plans de viabilité hivernale affichant des traitements différenciés des voies en fonction de leur priorité d'usage (y compris en supprimant le salage de certaines d'entre elles), d'équiper les services de déneigement de matériels performants permettant une optimisation des épandages de fondant routier ou d'alerter les usagers de la route sur la nécessité d'adapter leurs équipements et leurs comportements aux conditions de circulation dégradées qui peuvent résulter de conditions climatiques rigoureuses mais **normales**.

De telles démarches nécessitent une information, une adhésion voire une mobilisation des citoyens : les épisodes neigeux, avec ou sans salage, perturbent les conditions de circulation et la pression sociale (et médiatique) pour

utiliser «tous les moyens» pour un retour le plus rapide possible à une qualité de **circulation sans contraintes** est forte.

Les élus doivent pouvoir appuyer leurs choix techniques et leurs stratégies de communication sur des données objectives, un message porté par un groupe de collectivités identifiées comme **exemplaires** et relayé par des organismes reconnus (associations de collectivités, organismes en charge de la qualité de l'eau, associations de protection de l'environnement...).

Le premier séminaire de collectivités organisé sur ce thème à Annemasse réunira des élus, des techniciens et des scientifiques afin de dresser un état de l'art des connaissances et des pratiques actuelles en matière de viabilité hivernale, d'exposer les enjeux environnementaux à court ou long terme du salage des routes, d'échanger sur quelques retours d'expérience de collectivités haut-savoyardes et de valoriser ces engagements aux yeux de l'opinion publique.

Concilier respect de l'environnement et qualité du service aux habitants seront les **thèmes centraux de nos débats**.

Christian DUPESSEY,
Maire d'Annemasse, Conseiller régional

PROGRAMME



13h45 Ouverture par

* M. Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse, Conseiller régional.

* M. Raymond MUDRY, Maire de Marignier, Président de l'Association des Maires de Haute-Savoie, vice-Président du Conseil général.

Introduction technique :

contexte réglementaire, fondants routiers et techniques d'épandage, bonnes pratiques...

* M^{me} Stéphanie POISSONNIER, du Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement (CETE) de l'Est.

* M. Jean LIVET, consultant expert.

Table ronde :

contexte et enjeux environnementaux.

* M. François RAPIN, secrétaire général de la CIPEL (commission internationale pour la protection des eaux du Léman).

* M. Hervé FAUVAIN, directeur du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords).

* M^{me} Cathy LE HEC, responsable des politiques de protection, groupe Danone - société des eaux d'Evian.

Table ronde :

retours d'expérience

* M. Eric MINCHELLA, adjoint et M. Michel de SMEDT, DST de la Ville d'Annemasse. Plan d'action Agenda 21 comprenant la suppression du salage de certaines voies.

* M. Jean-Pierre MERMIN, Maire d'Ayze et M^{me} Christelle REPIQUET, DST de la Communauté de Communes Faucigny-Glières. Suppression du salage de certaines voies-test.

* M. Jean-Pierre ESTEVES, conseiller municipal et M. Christian CAHAGNE, DST de la Ville de Megève. Investissement sur des équipements de salage de nouvelle génération.

* M. Xavier COURAGE, Conseiller formation à l'antenne Haute-Savoie du CNFPT. Mise en place d'une formation à l'attention des collectivités sur les bonnes pratiques environnementales en matière de déneigement.

Table ronde de conclusion

& Déclaration d'engagement

* M. Jean DENAIS, Maire de Thonon-les-Bains, vice-Président du Conseil général.

* M. Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse, Conseiller régional.

* M^{me} Sylviane GROSSET-JANIN, Maire de Megève.

* M. Raymond MUDRY, Maire de Marignier, Président de l'Association des Maires de Haute-Savoie, vice-Président du Conseil général.

* M. Jean-Luc RIGAUT, Maire d'Annecy.

* M. Martial SADDIER, Député-Maire de Bonneville, Président de la CCFG et du SM3A.



BULLETIN DE PARTICIPATION

A compléter et à envoyer à la Ville d'Annemasse avant le 28 septembre 2010

Courrier : BP530 - 74107 ANNEMASSE cedex - Fax : 04 50 95 07 01 - email : sylvie.ode@mairie-annemasse.fr



PARTICIPANT 1

Nom :

Prénom :

Qualité du participant :

- Elu / collectivité locale
- Agent de collectivité
- Presse
- Autre :

Structure :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse mail :
.....@

PARTICIPANT 2

Nom :

Prénom :

Qualité du participant :

- Elu / collectivité locale
- Agent de collectivité
- Presse
- Autre :

Structure :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse mail :
.....@